

POLITIQUE QSE

QUALITE – SECURITE - ENVIRONNEMENT

La Direction de Consorzio Italia 2000, consciente de l'évolution des normes en matière de systèmes de gestion et des demandes émanant des Clients, ainsi que du fait que le contexte environnemental ne peut plus être considéré comme simple espace de réception passive, mais comme un bien à valoriser et protéger, en harmonie avec les travaux réalisés dans ce contexte, a décidé de proposer et de mettre à jour un modèle compétitif basé sur un niveau de qualité et d'efficacité maximum en termes de coûts, en maintenant un système de gestion opérationnel intégré et conforme aux décrets UNI EN ISO 9001:2015 et UNI EN ISO 14001:2015 afin d'assurer de façon continue la **conformité** et la **qualité** de sa production selon les recommandations du client, la législation et les règles en vigueur dans le secteur, en prêtant une attention particulière à la **protection de l'environnement** et des prescriptions, afin de consentir un développement constant de l'entreprise.

De plus, la société adopte un système de gestion pour la **santé** et la **sécurité** des employés en conformité avec le ISO 45001:2018. Cela se base sur la prise de conscience du fait que la prévention des accidents et la santé au travail sont aussi importantes que la production, la qualité et le contrôle des coûts.

Le cadre de référence pour fixer les objectifs est:

- la **satisfaction** de ses Clients et la qualité des services offerts lors de la réalisation des travaux;
- le **respect rigoureux des obligations de conformité législatives et volontaires**;
- le **soin scrupuleux** dans la gestion et l'exécution des contrats acquis;
- l'**adéquation** constante des fournisseurs et des sous-traitants par rapport aux aspects techniques et professionnels de qualité, environnement et sécurité;
- le respect des **droits** des travailleurs et des droits de l'homme en général;
- la prévention des incidents, des accidents, de maladies professionnelles par une évaluation et un contrôle du risque adéquats et une activité continue de **formation et information**;
- la garantie de conditions de travail dans des lieux **sécurisés et salubres**;
- le respect du principe d'égalité des chances;
- la **garantie** de sécurité et de salubrité sur le lieu de travail;
- la **surveillance** de l'intégrité physique et morale de tous les employés et collaborateurs;
- la **responsabilité** envers la collectivité dans la conduction des activités, dans le respect de l'environnement, des communautés locales et des lois en vigueur;
- la **promotion** de la réduction de la consommation énergétique constante et systématique;
- la **maîtrise** de la production des déchets, par une optimisation du **recyclage raisonné**;
- la **gestion efficace du parc automobiles et engins**;
- la **protection** de l'environnement, la **prévention** de la pollution et la **sauvegarde** des ressources;
- l'**amélioration constante** des systèmes de gestion.

L'organisme se fonde depuis toujours sur un principe d'**honnêteté**, de **surveillance**, de **transparence** et de **discrétion**, et de respect de la dignité humaine mais aussi au regard de l'environnement dans lequel elle intervient.

Le professionnalisme élevé de tous les acteurs concernés s'inspire de la conviction que chaque activité, même si elle est parfois l'objet de critiques de la part de l'opinion publique et des médias, est réalisée dans l'intérêt de la collectivité.

Tout le personnel, à partir de la Direction, s'engage à optimiser la communication à destination de tous les interlocuteurs pour favoriser une insertion avantageuse de l'entreprise dans le contexte social ainsi que des relations constructives consolidées.

La **formation et l'engagement des employés** représentent un principe incontournable pour notre entreprise qui se fixe comme objectif de fournir le niveau de formation adapté pour que les employés puissent travailler en sécurité, dans le respect des normes environnementales et selon les spécificités techniques établies pour assurer le meilleur niveau de qualité possible.

De plus, à travers le suivi et l'analyse de la satisfaction de ses interlocuteurs et du système, par le respect des objectifs de l'entreprise, par la sensibilisation de ses propres fournisseurs, dans l'esprit du travail de groupe, le Groupement peut offrir un service hautement qualifié et compétitif, et peut jouer un rôle de premier ordre à l'échelle INTERNATIONALE dans la réalisation de lignes électriques dans le respect des normes, lois et réglementations, contribuant au bien-être environnemental et au développement durable dans les territoires où elle intervient.

La Direction assure de ses efforts maximums afin que la politique d'entreprise décrite ici soit partagée et efficacement mise en œuvre, en assumant l'engagement de la réexaminer périodiquement, à travers la vérification de ses propres systèmes de gestion.

La Direction